

Bacre Waly Ndiaye

Avocat à la Cour

degane52@gmail.com

+221 77 2641110

LETTRE AUX AVOCATS

Chères Consoeurs et Chers Confrères du Barreau du Sénégal,

De retour au pays, réinscrit au Tableau et entrain de programmer mes visites de courtoisie, j'ai été approché par un certain nombre de consoeurs et confrères, dont d'anciens Bâtonniers, qui m'ont vivement incité à me porter candidat au dauphinat de l'Ordre des Avocats pour les prochaines elections prévues le 9 juillet 2015.

Je viens par la présente porter à la connaissance de tous les avocats que j'ai accepté que des voix soient comptées sur mon nom.

Cette decision est inspirée par un certain nombre de considerations.

D'abord ma reconnaissance vis à vis de mon Barreau qui m'a accueilli comme son benjamin, en 1975, formé, soutenu, élu à la présidence effective puis honoraire de l'association des jeunes avocats et porté seize années d'affilée au Conseil de l'Ordre. Avant que la poursuite du combat pour les droits de l'homme, à la demande et au sein des Nations Unies, ne m'ait maintenu, un nombre presque égal d'années, hors des frontières du Senegal.

A New York, durant huit années puis à Genève, et pendant d'inombrables missions sur les cinq continents, j'ai porté, avec fierté, en mon coeur, dans mon esprit et par l'action, l'esprit et les idéaux du Barreau du Sénégal.

Ensuite parce que je ressens le devoir de partager, tant avec celles et ceux qui me connaissent, qu'avec celles et ceux, plus nombreux, qui ont rejoint le Barreau par la suite, les fruits de cette expérience d'être avocat autrement. Et de voir tous ensemble, comment la féconder tant au sein de notre Barreau, qu'au niveau de notre institution judiciaire et de notre démocratie. Leur défense et leur promotion permanentes passent par l'Etat de droit, l'égalite devant la loi, la promotion et la protection des droits économiques, civils,

sociaux, culturels et politiques, y compris des plus démunis, dans la bonne gouvernance et la transparence.

Dans un tel combat, la place et le rôle de l'avocate et de l'avocat sénégalais, dans son pays, dans la sous region et le continent, dans le monde, ont potentiellement un champ d'action infini. Il nous appartient de le développer par notre expertise, notre capacité d'adaptation par une conception ouverte et dynamique de la profession, notre intégrité, nos valeurs et traditions positives, notre sens de la communication et de la prospective.

Notre Barreau a parcouru un chemin remarquable et je l'ai retrouvé à bien des égards, renforcé notamment grâce à un nouveau cadre juridique, la CARPA et les droits de plaidoirie, l'assistance judiciaire, les assurances ainsi qu'à la grande réputation et l'attente qu'il inspire.

Ces acquis doivent être développés avec le concours de tous, celles et ceux qui ont contribué à les obtenir et à les renforcer, dans une perspective stratégique par l'élaboration participative d'un plan à court, moyen et long terme pour le développement de notre Barreau.

Ces acquis sont nos armes pour faire face aux périls ,qui ne manquent pas ,et au grand défi du passage à un Barreau adapté à un monde globalisé aspirant à mettre en oeuvre de plus en plus de droits, et assoiffé de justice à tous les niveaux dans un cadre dépassant le prétoire et l'Etat nation.

Ce serait pour moi, un honneur que de prendre une place de choix dans ces combats, d'apprêter nos armes pendant l'année du dauphinat, et de les mener aux côtés de vous tous, les miens, dans la confraternité, le courage, la solidarité, le dialogue et la détermination. Des combats pour la Justice par le Droit.


Dakar, 29 juin 2015